

Informations mensuelles aux producteurs-trices sur les décisions de l'Interprofession du lait (06-2023)

- Depuis que la Suisse autorise chaque année de plus grands volumes d'importations, la **situation de l'approvisionnement en beurre** est analysée périodiquement dans le cadre de l'IP Lait.
 - En effet, la limite entre trop et trop peu est parfois étroite et dépend en fin de compte de très nombreux facteurs.
 - Il est dans la nature des choses que le commerce de détail aspire à une disponibilité aussi illimitée que possible, que la transformation procède à l'estimation en se concentrant en premier lieu sur la situation spécifique des stocks et que les producteurs-trices de lait craignent la pression exercée sur les prix par une plus large autorisation des importations. L'estimation est rendue plus difficile par le fait que chaque exportateur se voit également accorder à tout moment des demandes de trafic de perfectionnement (pratique actuelle).
 - Jusqu'à présent, la Confédération a autorisé 3100 tonnes d'importations de beurre pour l'année civile 2023, dont 700 à 800 tonnes n'ont pas encore été importées. Environ 5300 tonnes sont actuellement stockées dans les entrepôts frigorifiques. Ainsi, la quantité de beurre disponible s'élève à ce jour à environ 6000 tonnes.
 - Les producteurs de lait considèrent que l'approvisionnement en beurre à la fin du mois de juin 2023 est globalement bien assuré pour 2023 grâce à ces stocks. Il y en a assez ; ni trop, ni trop peu.
